

Notice d'Information Contrôle d'accès aux locaux de l'UIB par badge

À propos de cette Notice d'Information

Afin de contrôler l'accès à ses locaux, l'Union Internationale de Banques (ci-après l' « **UIB** » ou la « **Banque** ») demande à ses employés et ses visiteurs (clients, partenaires, fournisseurs, prestataires, stagiaires, ...) de se munir d'un badge en s'identifiant à l'accueil.

Par la présente Notice d'Information, l'Union Internationale de Banques, SA dont le siège social est sis au 65 Avenue Habib Bourguiba – Tunis, Tunisie, titulaire de l'Identifiant Unique n°0002708Q, expose les termes et conditions de traitement des données personnelles dans le cadre de son dispositif de contrôle d'accès à ses locaux par badge.

Information de la personne concernée par le traitement des données personnelles

Toute personne physique qui souhaite accéder aux locaux de l'UIB est informée et autorise expressément l'Union Internationale de Banques à opérer le traitement de ses données personnelles selon les termes suivants :

1. Finalité du traitement :

L'UIB est conduite à traiter, de manière automatisée ou non, des données à caractère personnel dans le cadre de la finalité suivante : « la mise en place d'un système de contrôle des accès physiques par badge aux sites UIB ».

2. Catégories des données concernées par le traitement :

L'UIB est amenée à traiter les données suivantes : Nom & prénom de la personne concernée, n° du badge, horaire du badgeage, lieu/ terminal du badgeage, n° du matricule (si la personne concernée est un employé UIB), fonction/poste (si la personne concernée est un employé UIB), les 3 derniers n° de la CIN (si la personne concernée est non employé UIB).

3. Durée de conservation :

Les données seront conservées pour une durée de trois mois.

4. Mesures de protection des données :

L'UIB s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la protection et la sécurité de ces données contre : le vol, l'endommagement, la fuite ou l'accès illégal par des tiers non autorisés.

5. Garanties :

L'UIB s'oblige à ce que ces données soient utilisées et traitées dans le strict respect des obligations mises à sa charge en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dont notamment la loi organique n°2004-63 du 27 juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel et s'engage à recueillir les autorisations nécessaires auprès l'INPDP.

6. Droits des personnes concernées :

Toute personne physique concernée par le traitement de ses données à caractère personnel dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, ainsi que d'un droit d'opposition. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits auprès du DPO de l'UIB à l'adresse suivante : « dpo@uib.com.tn ».

Il est à noter que l'exercice de certains de ces droits, ou le refus de fournir les catégories de données personnelles demandées, peut entraîner le refus d'accès aux locaux de l'UIB.

Les personnes concernées ont également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles (INPDP).